

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE



Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine

DECLARATION PRE-ELECTORALE

21 Octobre 2013

L'Union Africaine constate des progrès importants dans la préparation de l'élection du 25 Octobre 2013 et encourage tous les acteurs malgaches à maintenir le climat apaisé qui prévaut actuellement

Invitée à observer l'élection présidentielle du 25 Octobre 2013, l'Union Africaine a déployé une équipe de 10 observateurs de long terme depuis le 24 Septembre 2013. Cette équipe a été renforcée par l'arrivée de 20 observateurs de court terme.

Il ressort du travail de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine que cette élection marquera une étape importante dans l'histoire politique de Madagascar, en ceci qu'elle mettra fin à la transition politique, restituera l'autorité de l'Etat et renforcera la légitimité des institutions nationales. Le relatif consensus qui a prévalu autour de ce processus ces dernières semaines encourage à penser que la classe politique malgache est fermement engagée pour la tenue d'un scrutin démocratique.

La Mission note que le cadre légal, composé d'instruments internationaux, régionaux et nationaux, ainsi que les accords sur la résolution de la crise malgache garantit un cadre légal relativement équitable pour tous les candidats. Par ailleurs, la Commission Electorale Nationale de la Transition (CENI-T) mise en place pour gérer tous les aspects de ce processus électoral particulier, a effectué d'importants progrès dans l'exécution des tâches et fonctions devant aboutir à la tenue effective du scrutin. Cependant, cette institution fait face à des difficultés matérielles et logistiques, entre autres. La taille du pays, l'état des infrastructures et l'enclavement de certaines localités sont autant de défis qui ne rendent pas facile l'exécution des opérations. Certains agents de la CENI-T ont besoin d'une formation supplémentaire pour leur permettre d'effectuer leur mission adéquatement.

La mission constate que les partis politiques conduisent leurs activités et leurs campagnes électorales librement sur l'étendue du territoire nationale, ce qui contribue à créer un climat apaisé à l'approche des élections. Il y a une évidente disparité entre les activités des différents partis politiques et candidats dans leur occupation du terrain. L'absence d'une réglementation claire sur le financement public ou privé de la campagne favorise ce déséquilibre. Bien que la campagne électorale se déroule à ce jour sans incident majeur, il a été toutefois observé que des actes de vandalisme ont été observés contre certaines affiches de campagnes.

L'accès des partis politiques et des candidats aux médias publics et privés fait l'objet de dispositions légales. La CENI-T est chargée d'assurer la régulation et l'équité d'accès à ces médias. Mais le déséquilibre dans l'occupation des médias s'observe surtout dans les médias privés ainsi que sur les tranches horaires payantes. Des pressions auraient été exercées à l'encontre de certains journalistes de la presse publique. Mais d'une façon générale, aucun candidat à l'élection présidentielle n'a formulé de sérieuses objections contre les médias pendant cette période électorale.

La société civile est engagée à plusieurs niveaux dans le processus électoral, dont notamment la sensibilisation. Sa dépendance à des financements extérieurs, ses difficultés d'ancrage local, son expérience limitée et la faiblesse de ses structures ne lui permettent pas de mettre à profit tout son potentiel et sa capacité de sensibilisation de toutes les populations.

Par ailleurs, la Mission regrette qu'aucune disposition particulière n'ait été mise en œuvre de façon pratique pour faciliter l'inclusion des femmes, des personnes âgées et des personnes vivant avec handicap, dans ce processus électoral. Cet aspect particulier aurait pu être amélioré, eu égard au rôle social des catégories mentionnées.

La Mission salue l'introduction du fichier électoral national unique et le relatif consensus autour de cette liste. Mais elle s'inquiète de ce que tous les électeurs n'aient pas pu vérifier leur inscription effective sur la liste. Le mécontentement exprimé par certains électeurs n'ayant pas reçu leurs cartes d'identité nécessaires au vote s'ajoute aux précédentes inquiétudes. La Mission demande que ces problèmes soient résolus, dans la mesure du possible, afin que tous les électeurs qui remplissent les conditions puissent participer à ce scrutin.

Enfin, la Mission en appelle à la vigilance des autorités malgaches afin de maintenir une atmosphère de sécurité pendant tout le processus électoral. La présence dans certaines régions de bandes criminelles et l'histoire de violence électorale peuvent avoir un impact négatif sur ces élections. Les populations sont invitées à s'investir dans tous les efforts de paix et à éviter toute situation pouvant conduire à des conflits.

La Mission recommande au Gouvernement de la Transition, à la CENIT et aux partis politiques de préserver la paix, en faisant respecter toutes les dispositions électorales légales.

La Mission conclut que, malgré les insuffisances constatées, le cadre institutionnel et juridique mis en place au regard du contexte qui prévaut et le niveau de préparation actuel, devraient favoriser la tenue d'une élection équitable.

Fait à Madagascar le 21 Octobre 2013

Le Chef de la Mission d'Observation de l'Union Africaine